



Mairie de
MOUXY

Mouxy, le 21 mars 2020

INFORMATIONS AUX MOUSSARDES ET MOUSSARDS

*Au vu de la situation sanitaire grave et exceptionnelle que connaît notre pays, nous vous rappelons les règles impératives à respecter. Le confinement a été déclaré et **il faut absolument éviter les sorties** sans motif impérieux pour endiguer la propagation du COVID 19. Ces comportements responsables **sont vitaux** pour préserver votre santé, celle des autres et pour sauver des vies.*

Votre maire Gabrielle Koehren et toute son équipe ainsi que les agents municipaux sont à vos côtés dans ces moments inédits et graves.

Le 1^{er} Ministre a ajourné la tenue des conseils municipaux permettant d'élire les maires et les adjoints et a demandé que les équipes en place continuent d'administrer la commune.

1/ - Règles impérieuses à respecter pour éviter l'infection :

- Rester chez soi
- Respect **strict** des distances de sécurité minimum 1 m
- Lavage méticuleux des mains à l'eau et au savon (voir consignes dernière page)
- Ne sortir que pour l'essentiel (ravitaillement alimentaire)

Attention : Amende de 135€ et passage à 1500 € en cas de récidive

2/ - Pour joindre la Mairie et vos Elus :

MAIRIE : du lundi au vendredi de 8 H à 15 H 30

Téléphone portable : 06.45.51.57.12

e-mail : accueil@mairie-mouxy.fr

Nota : La *ligne fixe est en dérangement* et nous ne sommes pas prioritaires pour la réparation en ce moment.

En dehors des horaires ci-dessus, vous pouvez joindre :

1/ Mme Le Maire Gabrielle KOEHREN au 06.60.57.17.97

2/ Mme L'adjointe Michelle KETTERER au 06.95.72.62.10

3/ Mr l'adjoint Nicolas MARC au 06.67.40.99.43

Les élus se mobilisent pour répondre à vos besoins et restent à votre disposition en cas de nécessité.

3/ - Fermeture jusqu'à nouvel ordre :

1/ La Mairie au public mais la mairie reste joignable

2/ Tous locaux associatifs (interdiction de s'y rendre)

3/ Fermeture de tous les équipements sportifs de la commune

4/ - Pour les difficultés relatives :

► **Aux Personnes seules et isolées** elles peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie au 06.45.51.57.12 ou auprès de Michelle Ketterer 06.95.72.62.10.

Nous avons déjà pris contact avec les personnes fragiles de la commune, inscrites sur les registres du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et de la Canicule.

► **A l'École** : Prise en charge par le corps enseignant des enfants des personnes réquisitionnées : les enfants des soignants sont regroupés à l'école de Grésy-sur-Aix.

Joindre par mail le Directeur de l'École de Mouxy

M.Giacomini E-mail : ce.0731063J@ac-grenoble.fr

qui fera suivre votre demande aux enseignants de Grésy.

► **Cérémonies religieuses** : selon les directives à ce jour, seules les célébrations pour funérailles sont maintenues. Le nombre de participants ne peut dépasser 10 personnes. Ce chiffre peut évoluer à la baisse.

5/ - Civisme – Solidarité et Bonnes pratiques

► Mise à disposition des Moussards des **formulaires de circulation** dans la boîte à partage. (en prendre 2 au maximum).

► Pensez à mettre en place **la solidarité entre voisins** pour venir en aide aux personnes en difficulté (en gardant les gestes barrières)

Approvisionnement, surveillance des personnes vulnérables, etc..

Des volontaires se sont proposés spontanément à la Mairie pour les courses. Prendre attache avec la Mairie qui mettra en relation.

6/ Questions générales Coronavirus – Site du Gouvernement Français

Numéro vert Coronavirus – 24 h/24 et 7 j/7 : TEL 0 800 130 000.

Attention, la plateforme ne dispense pas de conseils médicaux.

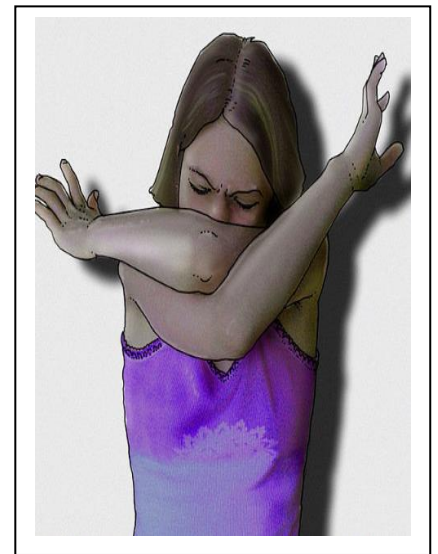
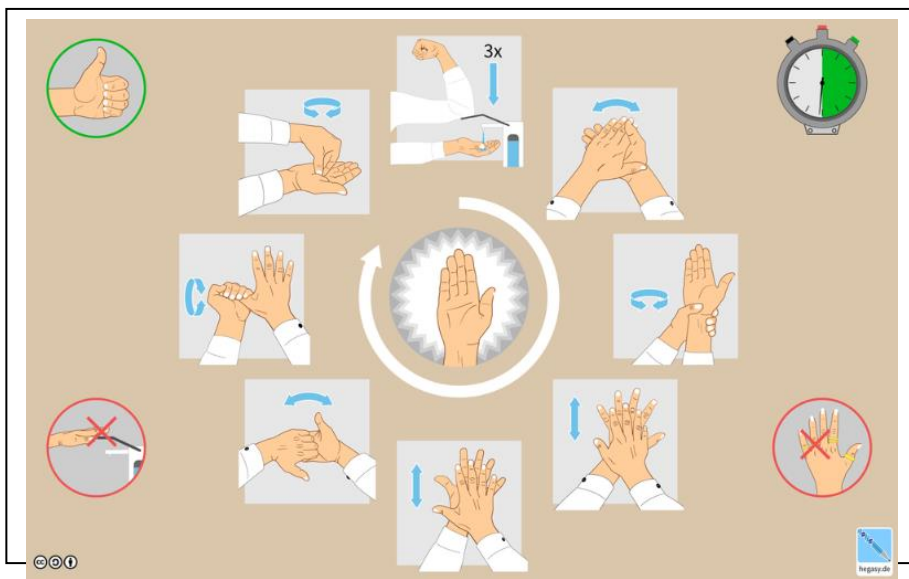
Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'appelle un médecin.

Si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires et signes d'étouffement), j'appelle le SAMU- Centre 15.

Le **114** est le numéro d'urgence réservé aux sourds et aux malentendants ou <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Toutes ces informations seront relayées sur :

1. Le **facebook de la Mairie** (Mairie de Mouxy) par des messages bref que **nous vous demandons de relayer à vos proches,**
2. Le site de la Mairie,
3. Le panneau électronique d'information de la Mairie,
4. Les panneaux d'information dans **chaque quartier,**
5. **Aux Associations** Moussardes que nous sollicitons pour les transmettre à tous leurs adhérents,
6. **Via e-ticket pour les parents** d'enfants pour qu'ils puissent les relayer à leur tour,
7. **Aux Présidents des lotissements** ayant communiqué un e-mail à la Mairie.



Et respect impérueux d'une distance d'1 mètre minimum

Ce bulletin sera complété autant que nécessaire.

Nous remercions les Moussardes et Moussards pour leur implication et leur civisme face à la gravité de la situation.

Le Maire : Gabrielle KOEHREN